Contribution n°42 (Web)

Par

Déposée le 29 septembre 2026 à 12h18

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de parc éolien situé sur le territoire de Habloville, je souhaite exprimer mon avis défavorable à la réalisation de ce projet.

Cette opposition repose principalement sur les éléments suivants :

1. Impact paysager et atteinte au cadre de vie

Les éoliennes projetées, compte tenu de leur hauteur et de leur implantation, modifieront durablement les paysages et le cadre de vie des habitants concernés.

Je demande que soient réellement prises en compte les vues depuis les habitations, les routes, les villages et les points de vue remarquables, ainsi que les éventuels phénomènes de covisibilité avec les parcs éoliens déjà présents ou projetés dans le secteur.

L'étude paysagère doit notamment permettre d'apprécier la visibilité réelle des machines et le risque de saturation visuelle du territoire.

De plus, nous avons notre église qui est classé bâtiment de France. Je ne pense pas que des éoliennes soient des plus jolies dans le paysage de notre église.

2. Effets cumulés avec les autres installations

3. Biodiversité, avifaune et chauves-souris

4. Nuisances sonores

5. Qualité et complétude de l'étude d'impact

6. Prise en compte des observations du public

En conséquence, je formule un avis défavorable à la réalisation du projet éolien

Je vous remercie de bien vouloir annexer la présente observation au registre de l'enquête publique.